

AVIS DU CMF

AGREMENT D'AJOUT D'UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR

FCP SMART CEA

Fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux titulaires de
Comptes Epargne en Actions (CEA)
Agrément du CMF de constitution n°07-2016 du 11 février 2016

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 18 mars 2024, d'octroyer son agrément pour l'ajout de l'intermédiaire en bourse « BH INVEST » en tant que nouveau distributeur des parts de « FCP SMART CEA».